Présentation

Didier SAMAIN (Paris VII), Patrick SERIOT (Lausanne)

«La grammaire, celle des sciences la moins importante pourtant, suffit à tourmenter un homme toute sa vie» (Erasme de Rotterdam : *Eloge de la folie*, 1511)

Les textes de ce recueil ont été rédigés à partir des communications présentées lors d'un colloque qui s'est tenu à Crêt-Bérard (près de Vevey) du 5 au 7 octobre 2006. Il avait été demandé à des spécialistes d'histoire de la syntaxe, de la logique ou de la philosophe du langage de confronter leurs points de vue sur cet objet instable qu'est la «proposition» : pouvait-on en trouver une définition unitaire, ou bien au contraire allait-on constater un éparpillement progressif dans le temps?

Les organisateurs pensaient qu'on allait travailler sur le passage de la structure linéaire binaire S/P à une structure relationnelle aRb, le second modèle englobant le premier. Or c'est surtout du rapport entre langue et pensée qu'il a été question, avec un thème récurrent : celui de la «libération», ou de l'«émancipation», soit de la grammaire par rapport au carcan de la logique, soit, au contraire, de la logique par rapport au carcan de la grammaire.

L'orientation comparative était présente dans les enjeux du colloque : comparaison dans le temps mais aussi dans l'espace. Comparer des théories n'a pas pour but un relativisme stérile, mais la mise au jour de méthodes de description. C'est ce travail contrastif qui permet de comparer non plus des langues, mais des grammaires (françaises et allemandes, allemandes et russes, portugaises et françaises). On a vu, par exemple, que les questions qu'on se posait au Moyen Âge ne sont pas très différentes de celles dont on débat à l'heure actuelle. Mais c'est par la comparaison qu'on a pu se rendre compte à quel point la culture scientifique allemande du XIXème siècle était, sur ce point comme sur tant d'autres, incontournable. On voyait se profiler l'ombre générale de Humboldt, surtout dans le monde germano-slave, de façon plus discrète dans le domaine francophone. Quant au monde grammatical russe, il apparaissait comme ni tout à fait le même, ni tout à fait un autre que ce que l'on connaissait du travail sur la langue en Europe occidentale. On pouvait, ainsi, étudier des théories grammaticales

proches par l'espace mais éloignées par le peu de connaissance qu'en a le public francophone.

Il est vite apparu qu'un peu d'ordre était nécessaire dans une certaine anarchie de définitions des termes les plus essentiels. Ainsi en allait-il de l'ambiguïté qui règne entre une interprétation ontologique et une interprétation grammaticale de la notion de *sujet*. Ce sujet qui n'en finissait pas de troubler l'interprétation des structures «impersonnelles», c'est-à-dire à un seul terme, «subjektlos» comme disait Miklosich en 1883.

Et, on pouvait s'y attendre, il se dégage de la plupart de ces textes l'impression que le travail du grammairien n'est pas une affaire simple.

Nous aurions aimé élargir notre champ d'investigation à des traditions extra-européennes. Ce sera, nous l'espérons, l'enjeu d'un travail ultérieur.

HISTOIRES D'UN RENDEZ-VOUS MANQUE

I. TROIS PERIODES

Si on l'envisage sur le long terme, l'apport de ce qu'on appelle ordinairement l'histoire interne de la science est d'abord heuristique. Il révèle une genèse abstraite, idéale, des problèmes qui se sont posés à une discipline et des réponses qui leur ont été successivement apportées. À proprement parler, cette histoire, limitée à sa technicité propre, n'est pas «historique», ni même temporelle, à l'aune de ce constat trivial qu'une science n'est jamais isolée des savoirs connexes, ni de l'histoire dite «externe». Par ailleurs, l'articulation de la périodicité interne et des périodicités externes est généralement complexe, et on peut formuler l'hypothèse qu'elle ne se réduit pas à une simple perturbation engendrée par une périphérie «externe» sur une évolution immanente «interne».

Comme le lecteur pourra le voir en découvrant les textes ici rassemblés, ce constat s'applique à l'évolution des théories de la proposition, qui a été abordée en privilégiant, sans exclusive, le point de vue grammatical. Dans la pratique, les relations entre grammaire, logique et psychologie furent le plus souvent multiples, faites de développements parallèles, d'emprunts réciproques et de transferts terminologiques. À quoi il faut effectivement ajouter l'influence des facteurs externes, à commencer par la géographie : le modèle de diffusion par ondes utilisé en dialectologie semble bien s'appliquer ici, avec ce qu'il implique d'interférences et de décalages temporels l.

¹ J. Schmidt (*Über die Verwandschaftsverhältisse der indogermanischen Sprachen*, 1872) décrit les changements linguistiques comme des phénomènes qui s'étendent et interfèrent tels des ondes provoquées par des jets de pierre dans l'eau. En première approximation, la même métaphore semble applicable à la diffusion conceptuelle en sciences humaines, qu'il s'agisse de diffusion géographique *stricto sensu* ou de diffusion entre disciplines connexes. Le livre qui suit permettra au passage d'évaluer la pertinence et les limites de cette représentation.

Si l'on se borne méthodologiquement à l'histoire interne de la proposition, en partant du fait qu'il ne s'agit pas originairement d'un concept grammatical, il est commode d'adopter la périodicité en trois moments proposée (ici même) par S. Auroux : Platon et Aristote/Port-Royal/Frege. Cette séquentialisation en trois temps fait du *Sophiste* un point de départ et suggère par ailleurs que c'est surtout à partir de la théorie du jugement introduite par les Messieurs que se met en place une approche véritablement grammaticale de la proposition². Nous y reviendrons dans un instant.

L'article de F. Lo Piparo fournit un éclairage intéressant sur ce point de départ. Outre le célèbre passage du Sophiste, où il nous est dit qu'un amas de mots ne constitue pas un logos, une «proposition» dans la traduction de l'auteur³, F. Lo Piparo rappelle que, pour les Grecs, l'unité minimale n'est pas le mot, mais la proposition, une thèse qu'il met en parallèle avec les positions de Wittgenstein. Ce rapprochement lui permet d'évoquer le caractère transhistorique du propos, mais nous allons voir qu'il concerne plus fondamentalement le statut de l'élément au sein de l'ensemble. En effet ce n'est pas seulement l'idée que nom et verbe s'entrelacent ou copulent ensemble (συμπλακέντα) pour former un logos qui importe ici, dès lors que, s'agissant du langage, l'agrégat leibnizien n'a jamais constitué une alternative crédible au «théorème», ou à l'axiome, énoncé par Platon⁴. Une alternative s'est bien posée, mais au sein même des principes généraux énoncés par Platon et Aristote, entre la voie logique et la voie grammaticale. Lo Piparo y ajoute en effet d'emblée la thèse plus forte que les constituants de la proposition, les mots si l'on veut, sont eux-mêmes des propositions condensées (ou plus exactement des signes de propositions).

Qu'on l'accepte ou non dans son intégralité, cette thèse fournit un contrepoint utile à celle, depuis longtemps documentée, du parallélisme logico-grammatical⁵. Si, comme l'affirme l'auteur, le mot est de «nature propositionnelle», il en résulte en effet que l'objet simple est défini négativement : est simple une unité dont l'analyse ne joue aucun rôle dans la formation de la proposition. En d'autres termes, qu'une unité n'existe

² L'argument d'Auroux est en substance que les grammairiens antérieurs se bornent à juxtaposer sans les articuler les notions de «parties du discours» et de classes de mots, faute, précisément de disposer d'une théorie grammaticale (= non logique) de la proposition, rendue en revanche possible par la théorie port-royaliste du verbe. Ainsi que le montrent plusieurs articles, notons que celle-ci a engendré peu d'effets théoriques et que la juxtaposition s'est prolongée jusqu'à l'époque contemporaine dans les grammaires scolaires (cf. la «double directionnalité» des grammaires analysées par P. Lauwers.)

³ Ce texte sert également de point de départ à S. Auroux et à P. Sériot, qui rendent *logos* par «discours».

⁴ «Il faut qu'il y ait des substances simples, puisqu'il y a des composés; car le composé n'est autre chose qu'un amas ou un *aggregatum* des simples» (Leibniz, *Monadologie*, §.2, *Philosophische Schriften* VI, Berlin, Weidmann, 1875-1890, p. 607). On peut évidemment construire une ontologie à partir d'un nominalisme radical, rejetant même les classes. Mais il en résulte qu'une théorie nominaliste de la proposition est une contradiction dans les termes.

⁵ Cf. Serrus, *Le parallélisme logico-grammatical*, Paris : Alcan, 1933.

qu'en fonction du sens de cette proposition⁶. En bref, que le logos n'est pas une entité de type compositionnel. Son analyse identifie certes des composants, mais en aucun cas des mots dans l'acception grammaticale du terme (des morphèmes si l'on préfère). La conséquence semble évidente : cette perspective, issue de la logique, installe un hiatus entre le mot comme entité discontinue *sui generis*, identifiable, et l'énoncé ou la proposition. Formulé de la sorte, le logos est donc une voie peu praticable pour la grammaire, et logique et grammaire ne pouvaient, au départ, que suivre des voies distinctes. À en juger par les textes ici rassemblés, le fossé qui les sépare n'a jamais été totalement comblé.

Deuxième période : Port-Royal. Quoique aucune communication n'ait été spécifiquement consacrée aux théories des Messieurs, ces dernières ont servi d'horizon à plusieurs des textes ici rassemblés. Sans doute estce là en partie la conséquence de la présence de plusieurs spécialistes de la grammaire générale (V. Raby, B. Bouard, auxquels on peut ajouter les contributions de R. Jolivet et P. Lauwers, qui portent sur le domaine francophone du vingtième siècle, et la rétrospective de S. Auroux). Mais on peut plus difficilement expliquer ainsi les références implicites, et parfois explicites, à Port-Royal dans d'autres études, qu'elles aient porté sur les grammaires portugaises (M. Maillard), sur le domaine germanique (A. Rousseau, D. Samain, M. Vanneufville), ou sur le monde slave (P. Sériot, E. Simonato). Il semble donc que des effets, au moins indirects, ont perduré dans le temps et dans l'espace bien au-delà du champ d'influence immédiat de la grammaire générale de langue française. Avec une perte essentielle toutefois, perceptible dès les grammaires classiques, et qui a eu d'importantes conséquences théoriques : si les successeurs reprennent, fût-ce pour la critiquer, la théorie du verbe substantif, ils en effacent en revanche systématiquement la dimension illocutoire, pourtant centrale dans la conception port-royaliste du jugement, et qui permettait de traiter, au moins partiellement, le rapport entre logique et grammaire. Comme le montre V. Raby, l'énonciation sera donc éliminée du champ grammatical dès lors qu'elle est dépourvue de marquage morphologique. De ce point de vue, la théorie de la proposition mise en place par les Messieurs s'est donc progressivement désagrégée en modules indépendants : le vieux couple sujet/prédicat⁷, la notion de verbe substantif débarrassée de la valeur particulière qu'ils lui accordaient, et qui, dans certains avatars ultimes, a fini par ne plus exprimer qu'une simple pratique de réécriture : Pierre court >

⁶ Tout comme un nombre n'existe pas en lui même mais par rapport à ce qu'on a *choisi* de compter. Quelques formules de l'auteur : «on ne compte pas des choses, mais des unités mentales ou si l'on veut des définitions de choses», ou encore «[les sous-unités sont] analysées en fonction du sens global de la proposition entière.»

⁷ Sur sa genèse et sur les différents couples philosophiques ou grammaticaux voisins, cf. l'exposé de G. Graffi.

Pierre est courant. Enfin la dimension illocutoire, qui réapparaît beaucoup plus tard, sans qu'un lien direct avec Port-Royal puisse être attesté⁸.

En elle-même cette théorie présentait par ailleurs de nombreuses limites inhérentes⁹, qui ne seront véritablement résolues que par le renversement de perspective introduit par Frege en logique, puis, dans le domaine linguistique, par les grammaires valencielles. C'est en effet seulement ce renversement, qui, en privilégiant la fonction prédicative (généralement organisée autour d'un noyau verbal dans les langues indo-européennes, mais ceci est bien sûr secondaire), a permis de théoriser des relations à plusieurs dimensions et non plus simplement binaires comme c'est le cas dans un modèle de type S/P. Toutefois, comme nous le verrons plus bas, l'histoire objective a été plus complexe et ne s'est pas limitée au remplacement d'un schématisme binaire par une analyse en fonction et arguments.

II. AVATARS DU COUPLE SUJET/PREDICAT

Si l'on tente de la résumer à partir des textes ici rassemblés, l'histoire interne des transformations du couple sujet/prédicat révèle deux types d'évolution. La première, attendue, montre des esquisses de réponses à des obstacles techniques. Ces obstacles sont des faits grammaticaux (l'ergatif, l'impersonnel, ...) qui ne s'intègrent pas dans le modèle classique de la proposition. La seconde consiste en déplacements du modèle, dont l'effacement de la dimension illocutoire du verbe substantif fournit l'illustration la plus visible. Il est toutefois préférable de ne voir dans cette distinction entre deux types qu'une commodité méthodologique dans la mesure où l'on relève des situations intermédiaires.

Les deux obstacles taxinomiques les plus souvent mentionnés sont les constructions ergatives et impersonnelles. Dans le domaine soviétique, les exposés de P. Sériot et d'E. Simonato soulignent les difficultés des chercheurs russes pour interpréter les structures ergatives dans le cadre SV de la grammaire latine 10. Les défauts de l'analyse traditionnelle conduisent ces derniers, dit E. Simonato, à chercher de nouvelles voies plus adaptées au matériel à décrire. Et P. Sériot évoque quant à lui ce «matériau énorme et nouveau, demandant une métalangue [...] adaptée [...] à des structures non prévues par la linguistique classique». Même s'il faut tenir compte du rôle catalytique joué par certains facteurs externes (ici le courant slavo-

⁸ Voir l'exposé d'A. Rousseau, qui établit un rapprochement entre la notion frégéenne d'assertion et l'opposition établie par Clédat entre «énoncer une action» et «affirmer qu'elle a lieu». Ces couples conceptuels ne sont évidemment pas assimilables à l'opposition cartésienne entre entendement et volonté, qui fonde la distinction port-royaliste entre les objets et les manières de pensées (exprimées canoniquement par le verbe substantif). Mais l'analogie générale conduit A. Rousseau à souligner *in fine* la réapparition d'intuitions voisines de celles de la *Grammaire générale et raisonnée*.

⁹ Cf. notamment les textes de S. Auroux et V. Raby.

 $^{10~{\}rm E.}$ Simonato évoque une «collision chez Buslaev entre les acquis de la grammaire logique et le matériel russe.»

phile), ce point montre au passage qu'au sein même de la grammaire, il v a eu des tentatives pour sortir du cadre classique, indépendantes du renversement, disons frégéen ou valenciel. Notons que c'est également la construction er-gative que Martinet invoquait pour critiquer la notion classique de sujet grammatical¹¹. Plusieurs auteurs (P. Lauwers, M. Maillard, A. Rousseau, D. Samain, E. Simonato) évoquent par ailleurs l'impersonnel, parfois même avec des exemples voisins, dont il apparaît qu'il a eu deux effets. Favoriser, d'une part, une prise de conscience du rôle central du verbe, entraînant le cas échéant une hésitation entre modèles verbo-centré et nomino-centré¹². Et, d'autre part, une sortie progressive du schéma S/P par l'introduction de modèles non plus binaires, mais unaires (M. Maillard, A. Rousseau). Nous voyons donc que l'abandon progressif du schéma classique de la prédication s'est fait par des voies multiples, qui n'ont pas conduit mécaniquement à l'adoption d'un modèle de type fonction / argument. Il est arrivé du reste qu'on lui substitue des binaires d'un autre type, tel celui évoqué par A. Rousseau à propos de Marty. Frege, ou Clédat¹³.

Inversement, ni les schématisations ternaires, ni même le verbocentrisme n'impliquent par eux-mêmes le passage à un modèle de type fonction / arguments. La priorité accordée au verbe peut être fondée sur la thématique énergétique qu'Humboldt et ses héritiers proclamés opposent, justement, à une simple relation logique¹⁴. Quant à la schématisation ternaire, elle est ancienne et correspond à des conceptions diverses : *suppositum* / verbe / *appositum*, sujet / copule / attribut, sujet / prédicat / objet. Le ternaire peut tout au plus, dans ce dernier cas, être considéré comme une réalisation particulière du modèle valenciel, qui n'en a ni la généralité, ni la capacité d'extension à un nombre indéfini d'arguments.

Outre ces difficultés taxinomiques particulières illustrées par l'ergativité et les impersonnels, certaines contributions font état d'un obstacle plus général. Ce point mérite d'être souligné car il n'est spécifique ni à une époque ni à un lieu. Il prend sa source dans la difficulté constitutive de la taxinomie grammaticale classique à articuler classes de mots (*Wortart*) et «parties du discours» (dans l'acception littérale du terme : *Satz-*

¹¹ Cf. sur ce point l'article de R. Jolivet. Outre sa date plus tardive, la démarche de Martinet, à la fois spéculative et empirique, est encore différente dans la mesure où elle tend à récuser, au moins dans certains textes, l'existence d'un noyau prédicatif (analogue, mutatis mutandi, au nœud d'une arborescence valencielle) au profit d'un concept étendu d'actualisation.

¹² Les facteurs externes (comme le salazarisme dans le cas des grammaires portugaises, qui, selon M. Maillard, s'accompagne d'un quasi retour au modèle aristotélicien) n'empêchent pas, dit l'auteur, «une reconnaissance implicite du rôle central et structurant du verbe dans la syntaxe de la langue». M. Maillard évoque en outre l'obstacle épistémologique qu'est l'infinitif personnel du portugais, pour lequel le cadre latin ne peut évidemment fournir un métalangage adéquat. Autant de cas donc où les faits de langue, c'est-à-dire la taxinomie, ont posé une limite objective à l'extension» de la grammaire latine.

¹³ Il s'agit du cas évoqué précédemment : le binaire est alors constitué de jugements portant sur un seul membre et de leur modalité (ils peuvent être assertés, reconnus, rejetés, etc.)

¹⁴ Cf. l'article de D. Samain.

glied). C'est évidemment cette incapacité qui a conduit les grammaires scolaires du XX^{ème} siècle à adopter l'attitude schizophrénique que P. Lauwers appelle la «double directionnalité». Lauwers met du reste clairement en évidence l'interférence entre mot et fonction, puisque, dans les grammaires dont il traite, les mêmes étiquettes désignent tantôt un mot tantôt un groupe fonctionnel¹⁵. Il s'agit toutefois d'une faiblesse plus générale, qui oblitère plusieurs siècles de réflexion grammaticale et dont il n'est pas certain que les grammaires dépendancielles soient totalement affranchies. Cette difficulté est immédiatement sensible lorsqu'il s'agit de l'expression des modalités. Comme le souligne V. Raby, les Messieurs s'efforcent en effet de mettre en rapport ce qui se passe dans les pensées et les significations enfermées dans les mots, alors que les modalités relèvent, dit-elle, de la relation prédicative, et non de la signification des mots. Mais ceci nous montre simultanément que l'obstacle excède en fait très largement les limites spécifiques à la théorie du verbe substantif et même le problème des modalités, puisqu'il tient à ce qui apparaît rétrospectivement comme une gageure, en l'occurrence au projet d'articuler une théorie de la proposition sur des propriétés des *unités*. Ceci a pour conséquence immédiate que le modèle ne peut saisir que ce qui est grammaticalisé dans une morphologie. mais on touche sans doute ici, plus généralement, aux limites heuristiques de la taxinomie, et il s'agit en tout état de cause d'un difficulté principielle, qui concerne la théorie syntaxique en général. Ajoutons que, de ce point de vue, l'affinement ultérieur de la théorisation syntaxique a eu aussi un coût. La grammaire générale a indiscutablement accompli un progrès en s'affranchissant progressivement d'une syntaxe limitée aux relations de «régime» et de «convenance». Cela étant, ces notions présentaient du moins l'avantage de posséder une assiette morphologique identifiable, et leur «dépassement» a contribué à brouiller les frontières entre syntaxe, sémantique et pragmatique. Sauf à disposer d'un modèle valenciel robuste, c'està-dire défini à l'étage lexical, il n'est pas facile en effet de proposer une définition syntaxique d'un «complément» ou d'un «modificatif¹⁶». Dans un tel contexte, les relations sont alors définies selon des critères plutôt discursifs que véritablement syntaxiques. Et c'est bien ce qu'on observe : Dumarsais évoque ainsi le «sentiment d'attente produit par un sens incomplet»¹⁷. Ici encore, la difficulté de principe est de parvenir à mettre en relation la morphologie observable et la fonction syntaxique. Or, dès lors que la morphologie, ou plus exactement la taxinomie des formes observables, ne permet pas à elle seule une description satisfaisante de la proposi-

¹⁵ Ce problème avait été évoqué en son temps par Ries (1894) qui parle de *Mischsyntax*, de syntaxe mêlée. Quant à la «partie du discours», Paul proposait déjà de son côté de lui substituer celle de groupe de mots (*Wortgefüge*), ainsi que le rappelle M. Vanneufville. Le problème a été ensuite explicitement thématisé au milieu du siècle demier par Glinz (*Geschichte und Kritik von den Satzgliedern in der deutschen Grammatik*, Bern, Buchdrückerei Büchler & Co, 1947).

¹⁶ Sur cette notion, cf. l'article de B. Bouard.

¹⁷ Ibid.

tion et des relations entre ses éléments, il devient difficile, voire impossible, de construire un modèle syntaxique homogène. Le constat rejoint ici la conclusion de D. Samain qui impute l'échec partiel de la tentative typologique de Steinthal à l'impossibilité pure et simple d'articuler taxinomie et proposition.

Cette difficulté a persisté à la période suivante, durant laquelle les linguistes cherchent divers échappatoires, en introduisant par exemple une distinction entre «sujet logique» et «sujet grammatical» (Steinthal), ou encore les notions de sujet et de prédicat «psychologiques» (Paul¹⁸). Il semble en effet que linguistes et grammairiens aient perçu, parfois très clairement, en la thématisant, parfois plus confusément, les limites d'une description formelle et sémasiologique, ou, si l'on préfère cette formulation plus neutre, aient tenté d'aller au delà de ce que pouvait leur fournir ce type de description, avec l'outillage dont ils disposaient. Les problèmes posés par la distinction entre détermination et prédication, soit entre relations au niveau du syntagme et au niveau de la phrase, en fournissent une bonne illustration. Elle est abordée dans plusieurs contributions. À propos de Steinthal par D. Samain et, de manière plus centrale par F. Fici, qui analyse l'opposition établie par les linguistes russes au début du vingtième siècle entre proposition et combinaison de mots. Si certains d'entre eux (Durnovo notamment) s'efforcent de fonder cette distinction sur des critères formels. Fortunatov oppose quant à lui à une combinaison «incomplète» une combinaison complète, qui se caractériserait par la présence d'un «jugement». À l'orée du siècle, l'oratio perfecta et le «jugement» restent donc paradoxalement des recours utiles là où les ressources fournies par la taxinomie montrent leurs limites. On voit au passage que le concept de «jugement», avec la dimension illocutoire qu'il introduisait fournissait une solution élégante à nombre de problèmes concernant la proposition et que son abandon a eu un coût méthodologique. Ce qui explique sans doute en partie que certains auteurs bien plus tardifs aient recours à des solutions assez analogues. On peut par exemple mentionner le cas d'H. Paul, qui, pour résoudre le même problème, et tout en considérant qu'il s'agit de deux liaisons (logiquement) semblables, voit dans la prédication un acte de liaison dont la détermination est un résultat.

Cette impossibilité de fournir une explication syntaxique satisfaisante de la différence entre syntagme et phrase en se fondant sur une taxinomie des unités se manifeste bien évidemment à l'échelon global de l'énoncé. Et, ici encore, l'obstacle n'est pas spécifique à une époque ou un lieu déterminé. La conception pragmatique de la phrase, par son but, donnée par Girard, se retrouve plus tard chez Ries ou Paul. De même, pour

¹⁸ Cf. l'exposé de M. Vanneufville. Pour Paul cette relation est un universel et seules varient ses marques formelles, facultatives. En clair notre néogrammairien fait ici de la grammaire générale. Et la question naïve devient alors : à quoi, empiriquement, le linguiste reconnaît-il cet universel ?

rendre compte d'énoncés qui, comme les interjections¹⁹, sont peu intégrables dans un schéma binaire de type sujet/prédicat, fut-il élargi, les grammairiens ne recourent pas à l'analyse grammaticale mais convoquent d'autres critères, pragmatiques, anthropologiques, etc. Il est même frappant que, plus on avance dans le temps et plus la structure grammaticale tend à n'être plus qu'une simple composante dans l'analyse d'une entité qu'il est désormais plus juste d'appeler l'énoncé. M. Vanneufville évoque, dans sa présentation de Paul, l'intégration de deux grandes approches, qualifiées de «grammaticale» et de «situationniste» dans une approche «multifactorielle». Plus significatif peut-être encore que la prise en compte de modèles phrastiques non réductibles à un schéma binaire, on peut en outre mentionner l'apparition au vingtième siècle de tentatives de substituer à la binarité «classique» sujet / prédicat des structures binaires d'une autre nature. Chez Paul, Wegener, et Gardiner cette binarité est en effet reformulée en polarité locuteur / auditeur. Chez Martinet²⁰ elle n'est qu'un effet indirect du processus «d'actualisation», qui désigne chez lui le phénomène d'ancrage d'un énoncé dans la «réalité». Ces deux déplacements de la binarité «classique» présentent probablement des traits communs et suggèrent, quoi qu'il en soit, qu'on arrive ici à la fin d'une période. Si le binarisme est un schème bien trop général dans la grammaire occidentale pour fournir un critère de périodisation, il n'en va sans doute pas de même de son découplage par rapport au modèle de la proposition.

Avec la réinterprétation complète du binaire, on a affaire à une transformation profonde du modèle. D'autres changements sont plus discrets, mais leurs conséquences peuvent être tout aussi importantes. C'est, comme nous l'avons vu, le cas de la perte du lien entre jugement et assertion qui fonde la conception port-royaliste du verbe substantif. La notion même de «jugement» est dans ce cas définie sans référence à des propriétés illocutoires, voire s'efface purement et simplement au profit de la «pensée» comme chez Girard²¹, puis dans la période 1815-1850²². Et l'on observe une évolution assez semblable en Allemagne où *Gedanke* remplace peu à peu *Urteil*. Cette réinterprétation du «jugement» entraîne la désagrégation du modèle. Quant elle est maintenue, la notion de «verbe substantif» et la décomposition corollaire des verbes «adjectifs» en vb. ê. + participe présent²³ perd ainsi sa motivation dans ce contexte théorique désormais modifié, et réduit le procédé à une fonction de simple analyseur grammatical. Cette inertie méthodologique, qui maintient des schémas d'analyse alors

¹⁹ Cf. l'article d'E. Velmezova.

²⁰ Cf. l'article de R. Jolivet.

²¹ Raby cite la définition de la *phrase* par Girard (1747) qui, dit-elle, «est bien autre chose que la *proposition* de Port-Royal» : «tout assemblage de mots faits pour rendre un sens».

²² Cf. notamment ici l'analyse de B. Bouard.

 $^{^{23}}$ M. Maillard cite Barbosa (1822) qui propose des paraphrases du genre $amo \rightarrow eu$ sou amante, et Lauwers en mentionne l'existence dans les grammaires scolaires françaises jusqu'en 1910.

que les modèles théoriques qui les sous-tendaient ont disparu, n'est explicitement thématisée par aucun article, elle est néanmoins perceptible. Et le constat vaut pour les notions mêmes de sujet et de prédicat. En revanche, ce découplage conduit à donner au jugement ou à ce qui s'y substitue une signification plus étroitement grammaticale, éventuellement psychologique, ce qui conduira, notamment en France, à faire de la «proposition» l'unité atomique de la «phrase».

III. DECALAGES DIVERS

Méthodes et modèles n'ont donc pas évolué de manière synchrone, et ceci se retrouve dans l'évolution terminologique. L'article de G. Graffi en fournit un exemple éloquent en suivant l'évolution des couples suppositum/appositum et subjectum/praedicatum, dont il montre qu'ils n'ont longtemps pas correspondu à une répartition stable entre les artes. Le premier couple ne prend définitivement une signification grammaticale qu'au XVIème siècle. Et il faudra bien entendu attendre Port-Royal pour que le couple sujet/prédicat soit introduit dans le champ grammatical²⁴. Et encore ne s'agit-il que d'un cas significatif de répartitions conceptuelles et terminologiques entre deux disciplines. Au sein même du champ grammatical. d'autres auteurs mentionnent l'absence de stabilisation terminologique pour la notion de «proposition» au cours de la période classique (V. Raby) ou encore le cas plus particulier de l'évolution sémantique du terme «modificatif» (B. Bouard) à partir de Buffier (1709), où il correspond déjà à une notion syntaxique, préfigurant celle de complément. Dans ce cas, le métalangage descriptif assure une fonction stabilisatrice intégrante, et B. Bouard qualifie l'innovation de Buffier de «véritable invention terminologique et conceptuelle», puisqu'elle réunit plusieurs classes de mots par leur fonction commune. Par la suite le terme perdra toutefois ce statut d'hypernotion, et tendra au contraire à ne plus désigner qu'une classe de mots (l'adjectif essentiellement).

Ce caractère asynchrone des termes et des notions constitue un premier décalage par rapport à l'engendrement idéal des questions et des (absences de) réponses mises en évidence par l'histoire interne. Un second décalage concerne les champs disciplinaires. Si on peut considérer que l'opposition logique / grammaire correspond, malgré les aléas terminologiques, à des objets identifiables jusqu'à la Renaissance, il n'en va plus de même à partir de Port-Royal. Quant à «psychologique», il serait instructif de savoir quand ce terme apparaît. Toujours est-il qu'au XIXème siècle «logique» et «psychologique», quand on les oppose à «grammatical», ten-

²⁴ Graffi invite d'emblée le lecteur à «distinguer les notions grammaticales de sujet et prédicat d'un côté, des termes qui les désignent de l'autre: les premières ont été reconnues dès l'Antiquité [...] mais les mots employés pour les désigner étaient différents.» Ce type de difficulté est identifié très tôt: G. Graffi cite le cas de Bacon, qui indique quatre sens distincts pour le terme de suppositio.

dent souvent à n'être que des appellations pour désigner *autre chose* que les données taxinomiques. On assiste alors à l'amorce de réinterprétation du binaire classique dont il a été question plus haut.

Il suffit de prendre l'exemple de Paul (1880), qui est symptomatique. L'objectif de Paul est de construire une syntaxe universelle à base fonctionnelle et pragmatique, mais il conserve pour ce faire les appellations de sujet et de prédicat, en les dissociant de tout ancrage taxinomique : le «sujet psychologique» désigne chez lui le point de départ de la pensée, et le «prédicat psychologique» son aboutissement²⁵. La phrase ou énoncé, *Satz*, est l'expression linguistique (entre sons et formes) de connexions (Verbindungen) entre des représentations. Et la relation (Verhältnis) «logique» est le résultat de cet acte psychologique. Toutefois, si l'on observe donc dans ce cas précis un effort pour répartir les attributions respectives de la grammaire, de la logique et de la psychologie, les frontières entre ce qui est qualifié de «psychologique» et de «logique» sont loin d'être stables, malgré l'influence ici de la psychologie de Herbart. C'est ainsi par exemple que Wegener appelle *logiques* des relations fonctionnelles, qualifiées de «psychologiques» par Paul. Comme le suggère M. Vanneufville, ceci s'explique au moins en partie par la substitution de la pensée (Gedanke) au jugement (Urteil): dans ces conditions, tout ce qui a à voir avec la signification est aussi bien «logique» que «psychologique. E. Simonato relève la même superposition chez les auteurs russes de la période et observe que logique et psychologique peuvent même s'échanger chez le même auteur²⁶.

Il resterait toutefois à expliquer cette extension du couple sujet / prédicat. Car, à de très rares exceptions près, c'est ce couple terminologique là, et non d'autres a priori possibles, qui a donné naissance à des reformulations non taxinomiques du schéma de la proposition. Il est difficile de ne pas tenir compte ici de l'origine de ces notions, dont il a été souligné qu'elles ne se sont plus ou moins naturalisées en grammaire qu'avec Port-Royal. On peut donc avancer la thèse que ce couple d'essence non grammaticale ne l'est jamais devenu totalement. Qu'il a donc subsisté un hiatus non résolu entre ce binaire issu de la logique et les données de la taxinomie. D'où cette confusion constante entre mot et fonction (dont Jolivet épingle des manifestations jusque chez Martinet), et l'aporie que constitue dans ce cadre une définition taxinomique de la proposition. Inversement, de par son origine non taxinomique, le couple sujet/prédicat a pu conserver une généricité qui s'est plus tard manifestée dans les notions de «sujet logique» ou de «sujet psychologique». Et cette même caractéristique aura au moins favorisé (mais la démonstration documentaire reste à faire) le déplacement total du binaire qui aboutit au couple locuteur/auditeur.

²⁵ Cf. l'article de M. Vanneufville.

²⁶ La situation n'était apparemment pas plus claire chez les philosophes. Rousseau cite la classification des types de jugements par Marty, qui, à côté de «possible» ou «nécessaire», introduit des catégories aussi inattendues que «conseillé» [ratsam] et «instamment recommandé» [dringend empfohlen].

Un dernier décalage est celui, matériel, dû à la géographie. À «l'air du temps» et «l'air du lieu». Un exemple simple en est fourni par les grammaires portugaises analysées par Maillard (elles couvrent une période de quatre siècles), et dont le contenu correspond, mais de manière décalée, à celui des grammaires des pays voisins. — La grammaire philosophique, avec une référence explicite à Port-Royal, n'«atteint» par exemple le Portugal qu'au XIXème siècle (Barbosa, 1822). Maillard évoque également l'importance des facteurs géographiques et politiques. Les articles consacrés au domaine slave, et notamment russe, font apparaître des phénomènes similaires. Mais cette fois les contrastes sont plus marqués, car certains choix se révèlent spécifiques au monde slave. Comme le souligne Fici, les Russes vont en «Europe» et sont, en tout cas informés de ce qui s'y passe. Mais ils ne privilégient pas nécessairement les mêmes textes, ni les mêmes problématiques. C'est du moins ce que suggère le corpus réuni ici²⁷. Si, dans le monde latin. Port-Royal reste un référent conceptuel incontournable, même lorsqu'il est utilisé de manière inconsciente et infidèle, à l'Est c'est la thématique humboldtienne qui a été privilégiée. Ce fait pose évidemment la question de l'influence de l'Allemagne sur la réflexion grammaticale. En France, cette influence est difficile à cerner avec précision. Tout porte à croire que l'accueil fait à la grammaire comparée a été ambivalent. Quant à Humboldt, son séjour à Paris au début du XIXème siècle lui a permis de mesurer toute la distance qui séparait son kantisme du sensualisme des Idéologues. En revanche le Humboldt théoricien de la Sprachverschiedenheit, de la diversité linguistique, et de l'interprétation anthropologique qu'il en a faite, a été lu par les Russes, notamment bien sûr dans la mouvance slavophile, où on y a trouvé une formulation théorique de la différence des langues, et donc de la spécificité du russe²⁸. Les héritiers russes de l'Allemagne ont manifestement préféré Humboldt et Steinthal à Bopp et plus encore aux néogrammairiens et à leurs héritiers structuralistes.

Ce qui a suscité l'intérêt dans le programme de Humboldt est la constitution d'une anthropologie culturelle fondée sur la langue. Cette importance accordée au lien entre peuple, langue et culture est du reste antérieure à Humboldt car elle se manifeste alors que l'influence de la grammaire générale est encore sensible en Russie²⁹. L'abandon de la grammaire occidentale par les slavophiles dans la deuxième moitié du siècle s'appuiera donc sur la thématique humboldtienne en même temps qu'elle

²⁷ Outre son caractère inévitablement incomplet, il faut tenir compte des spécialités des divers intervenants, qui ont fait que les travaux des collègues francisants portaient en général sur des périodes plus anciennes que celles étudiées par les slavisants. Cette réserve étant faite, cela n'implique pas que l'image un peu déformée qui en résulte soit un simple artefact de la description.

²⁸ Voir notamment l'article de F. Fici.

²⁹ E. Simonato cite le cas de Buslaev (1858), qui se propose entre autres d'étudier les façons dont les langues expriment les lois communes de la logique, un programme que ne désavouerait pas la grammaire générale, mais il en appelle aussi à l'histoire et la culture russes, ce qui est bien une idée du XIX^{ème} siècle.

répondra au besoin technique de s'affranchir d'un modèle inadapté. Ce n'est pas tout. Les typologies de Humboldt ou Steinthal ne postulaient que la *Sprachverschiedenheit*, la diversité linguistique, et son irréductibilité à des schémas logiques préétablis. Nombre de Russes en proposent une interprétation stadiale. Cet aspect est fortement souligné par E. Velmezova dans sa présentation de Marr, mais ceci est tout aussi vrai de Potebnia et, plus généralement, de nombre d'auteurs abordés par Sériot et Simonato, qui reprennent en l'exacerbant ce qu'on trouve chez Humboldt et Steinthal. Non seulement la syntaxe est utilisée à des fins heuristiques, voire herméneutiques, ce qui était déjà le cas de Steinthal, mais elle est supposée déterminer l'appartenance stadiale³⁰.

Ces discours présentent en outre des similitudes de contenu. Le principe évolutionniste qui a donné notamment naissance à la «syntaxe diffuse» de Marr — pour Marr l'évolution syntaxique va de l'homogène vers l'hétérogène et le différencié — se retrouve ailleurs, notamment chez Potebnia. Velmezova souligne ici l'influence de Spencer et Sériot rappelle de son côté que ces thèses évolutionnistes n'étaient pas isolées et mentionne, outre le même Spencer, Piaget, Claparède, Renan, Comte, Lévv-Bruhl, Uhlenbeck, Ce qui l'amène à conclure que la stadialité serait donc un héritage russe de Humboldt qui serait passé par Spencer. Or il faut ici rappeler un point important. Indépendamment de leur application aux langues et aux cultures, les thèses de Spencer sont philosophiquement centrales pour le XIXème siècle, car elles touchent à une question abordée par toutes les théories évolutionnistes de l'époque, à savoir le problème de la néguentropie : les phénomènes d'évolution contreviennent au second principe de la thermodynamique³¹. Or, à l'exception de Lévy-Bruhl, dont on percoit l'écho chez quelqu'un comme Meillet, les textes de ces chercheurs. pourtant bien connus, ne semblent pas avoir eu d'incidence notable sur la réflexion grammaticale occidentale³². Autrement dit, en Occident, le travail grammatical ou philologique n'a pas pour objet final la constitution d'une anthropologie philosophique et on peut dire que, de manière géné-

 $^{^{30}}$ Dans ce contexte, on peut considérer le stadialisme social de Marr comme une variante du stadialisme en général.

³¹ En posant qu'un échange calorique irréversible se produit entre une source «chaude» et une source «froide» mises en contact, le second principe a servi (du moins jusqu'à l'apparition de la mécanique ondulatoire) de modèle physique général pour penser le rapport entre ordre et désordre d'une part, énergie de l'autre, puisqu'il implique que tout système, univers compris, «évolue» donc spontanément vers l'indifférenciation et le désordre : la totalité de son énergie potentielle est dépensée, et son entropie maximale, lorsque l'équilibre est atteint. C'est là un obstacle épistémologique difficilement surmontable pour les théories évolutionnistes, qu'elles n'ont pu contourner qu'en postulant l'existence de processus «néguentropiques» antagonistes, mais locaux, de différenciation.

³² À notre connaissance, Gustave Guillaume est le seul linguiste «occidental» à avoir développé une fable évolutionniste analogue, dont les contenus sont voisins de ceux de Potebnia. On sait que Guillaume a eu des contacts avec les émigrés russes, ce qui est évidemment peu pour en tirer des conclusions. La genèse de cette grammaire générale tardive, mâtinée d'évolutionnisme reste pour le moment à faire.

rale, il est peu concerné par les problèmes liés à l'évolutionnisme. Sur ce point, il est clair que les partages disciplinaires ont donc été différents à l'Est et à l'Ouest. À la lecture des textes ici rassemblés, la question reste toutefois ouverte de savoir si cette anthropologie philosophique s'est seulement superposée, comme un simple supplément, aux tentatives de modéliser des schémas propositionnels, ou si elle en a oblitéré en profondeur la méthodologie.

Comme le lecteur pourra le constater, une majorité des articles portent sur l'intervalle qui sépare l'introduction du couple sujet / prédicat en grammaire et son abandon dans les grammaires dépendancielles. Cette période a produit des tentatives de définir la proposition à l'intérieur d'un schéma binaire en articulant les données de la taxinomie grammaticale et des notions issus de la logique. Cet appariement raté, sauf chez les Messieurs et avec les limitations qu'il entraînait, forme sans doute le substrat épistémologique commun à l'ensemble de la période. Mais, sur ce substrat, des réalisations très diverses se sont révélées possibles, selon les savoirs connexes convoqués, selon les options particulières qui tiennent à l'histoire et à la géographie. Il ne semble donc pas légitime de parler d'une période de «science normale». Parce qu'il n'apparaît pas qu'un paradigme «sujet / prédicat» ait été «remplacé» par une analyse en fonction/argument³³. Parce que l'évolution n'a pas été linéaire mais foisonnante, marquée par de multiples entrecroisements et des retours.

N.B. Note sur la transcription : on s'en est tenus au système communément adopté en Europe francophone : la translittération «à la tchèque» des mots écrits en cyrillique (Жирмунский = Žirmunskij, pas Jirmounski), sauf pour les mots dont la transcription française plus ou moins phonétique est depuis longtemps entrée dans l'usage (Плеханов = Plékhanov, et non Plexanov).

³³ D. Samain cite du reste une analyse de Becker, qui suggère que les outils conceptuels permettant une analyse syntaxique de type frégéen étaient virtuellement disponibles dès cette époque.